

Ce précieux remède antalgique millénaire dont Big Pharma a si peur : le Cannabidiol !



Le chanvre indien (cannabis sativa), cet isolant thermique exceptionnel utilisé depuis des siècles, contient deux composés majeurs très attractifs : Le CBD (cannabidiol) remède des grandes douleurs, et qui n'est ni une drogue ni un psychotrope – il est issu d'une variété haute entre 3 et 6 mètres. Le THC concentré qui est le psychotrope servant à faire des joints pour voir « des éléphants bleus » – il est connu sous le nom de marijuana – il est issu d'une variété de plante courte et touffue.

Certaines variétés de cannabis sont donc riches en THC, d'autres en CBD, mais il est facile de les séparer chimiquement.

Or, depuis longtemps Big Pharma entretient une confusion péjorative entre ces deux molécules antagonistes par peur de la redoutable concurrence que représente le CBD – ceci s'est traduit par une interdiction d'accès à ce produit, particulièrement en France.

À savoir qu'en plus du CBD et du THC, il y a 102 substances cannabinoïdes présentes dans le chanvre, et aussi des terpènes que l'on trouve dans beaucoup d'huiles essentielles telles que le romarin, la lavande officinale ou le clou de girofle. Tout ceci expliquant sa grande efficacité thérapeutique.

Il a en outre été découvert en 1987 que notre cerveau produit lui-même des cannabinoïdes ; ceux-ci par chance étant compatibles avec ceux du CBD fournis par le chanvre peuvent donc bénéficier d'appoints extérieurs.